

## **COMMUNIQUÉ**

### **Circulation, curling et gala de reconnaissance Les Exceptionnels**

*Senneterre, le 19 septembre 2016.* Le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, souhaite vous présenter différentes décisions du conseil municipal de la Ville de Senneterre prises lors de la séance du 6 septembre 2016 :

#### **Signalisation concernant l'interdiction de stationner sur la 6<sup>e</sup> Rue Ouest**

Nous vivons une problématique de circulation, où il est très difficile pour les usagers de la route de s'engager sur la 6<sup>e</sup> Rue Ouest, à la sortie de la rue Joseph-Gagné, quand des camions lourds sont stationnés illégalement sur le côté ouest de la 6<sup>e</sup> Rue Ouest. La Ville de Senneterre installera un panneau de signalisation indiquant l'interdiction de stationner, entre la station-service Ultramar et la rue Joseph-Gagné, donnant ainsi plus de force à la Sûreté du Québec pour l'émission de constats aux contrevenants.

#### **Nouveaux panneaux d'arrêt à l'intersection de la 9<sup>e</sup> Avenue et de la 5<sup>e</sup> Rue Ouest**

Suite aux travaux de réfection de la rue et afin de réduire la vitesse sur la 9<sup>e</sup> Avenue, la Ville de Senneterre installera des panneaux de signalisation d'arrêt sur la 9<sup>e</sup> Avenue à l'intersection de la 5<sup>e</sup> Rue Ouest. Cette nouvelle signalisation sera en vigueur le 10 octobre 2016.

#### **Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération**

La Ville de Senneterre présente une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 pour le remplacement des compresseurs du curling de Senneterre.

#### **Demande d'aide financière pour le Gala de reconnaissance Les Exceptionnels**

La Ville de Senneterre octroie une aide financière de 3 447,26 \$ à la Commission des loisirs de Senneterre inc. pour la tenue du Gala de reconnaissance « Les Exceptionnels » qui aura lieu à Senneterre le 6 novembre 2016. Ce gala a pour but de reconnaître les bénévoles du milieu qui œuvrent dans les domaines communautaire, sportif et culturel et la municipalité est fière d'y participer financièrement.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte  
Maire  
Tél. : 819 737-2296, poste 210  
[jmmatte@ville.senneterre.qc.ca](mailto:jmmatte@ville.senneterre.qc.ca)